

Session de restitution de la cartographie, du bornage, du géoréférencement des parcelles et de la médiation des conflits

Le 3 juillet 2024, la cartographie, le bornage et le géoréférencement des parcelles réalisés tout au long du mois de juin 2024 ont été restitués. L'objectif était de montrer aux bénéficiaires les premiers résultats du travail effectué sur le terrain.



Des discussions ont été menées avec des parties impliquées dans un litige concernant une parcelle, objet d'un titre foncier. *In fine*, une présentation a permis de déterminer la superficie de la parcelle litigieuse et d'initier le processus de médiation, en vue de la résolution du conflit.

